



LE TRAIT D'UNION

CHANGIS SUR MARNE



ISSN : 2497-9821



JOURNAL D'INFORMATION
N° 28 - JUILLET 2018

<http://www.changis-sur-marne.fr>

LE MOT DU MAIRE

Changissoises, Changissois,

Les mois qui s'annoncent vont voir la concrétisation des projets dont je vous ai souvent parlé pendant leur phase d'élaboration.

Tout d'abord la gare. Nos sollicitations incessantes ont porté leurs fruits sans qu'il en coûte au budget municipal puisque c'est la Communauté d'Agglomération qui mettra la main à la poche. Le parc de stationnement côté rue d'Ussy, appelons-le Parc sud, va être modernisé. Un parc de stationnement côté gare des voyageurs, appelons-le Parc nord va être créé. Nord + Sud offriront ainsi 200 places de stationnement confortables et sécurisées par les moyens modernes de vidéosurveillance. Il faudra déboursier 20€ par mois pour les utiliser ; il est question que les rares voyageurs habitant Changis et qui seraient dans l'obligation de venir prendre le train avec leur voiture bénéficient d'un tarif résidentiel qui sera concocté par l'opérateur EFFIA.

En même temps une desserte rapide avec demi-giratoire, piste cyclable, et chemin piétonnier d'accès aux quais seront aménagés sur le parvis actuel. Enfin une crèche de 11 places prendrait place à proximité des actuels réceptacles à verre qui vont être déplacés à l'entrée du chemin des Godicheux. La SNCF vérifie préalablement, s'il est judicieux de faire dormir des nourrissons le long des voies ferrées.

Evidemment certains, et singulièrement dans la partie nord du village, s'inquiètent de cette offre d'espace nouveau qui, la nature ayant toujours horreur du vide, risque d'être rapidement comblée. Actuellement les comptages donnent 700 "montants" par jour qui, s'ils ne regagnent pas leur domicile de Saint Jean les deux Jumeaux ou Changis à pied utiliseront soit les cars, le co-voiturage ou... leur véhicule. Et, systématiquement, le stationnement anarchique que l'on avait connu jusque-là sera réprimé sévèrement.

Autre chantier qui risque de compliquer un peu la vie de notre village : les travaux de "bouclage" du réseau Gaz de France avec Ussy sur Marne. L'enfouissement de la conduite depuis Ussy nécessitera l'ouverture et la remise en état des trottoirs côté impair des rues et route d'Ussy. Pour une période dont on nous dit qu'elle va s'étendre sur le 3^{ème} trimestre la circulation sera difficile. A cette occasion, la DTT va financer les travaux de réalisation d'une entrée de village sur la route d'Ussy en tous points similaire à celle qui existe chez nos voisins. Elle aurait la vertu de faire ralentir les automobilistes.

J'ai gardé pour la fin le gros morceau. Dès juillet après la fermeture des classes le chantier de restructuration de l'école va démarrer. Avant la construction dont on vous a déjà abondamment parlé aura lieu la démolition des préfabriqués actuels, puis l'édification des nouveaux locaux. Tout cela devrait prendre une bonne année sauf aléas climatiques majeurs. Ainsi l'année scolaire 2018-2019 verra la mise en place de locaux provisoires dans la cour et l'aménagement

de l'actuel garderie en salle de classe en ayant le souci de ne perturber ni l'accueil ni le travail scolaire de nos enfants.

La conduite des affaires municipales que vous m'avez confiées jusqu'à mars 2020 s'apparente rarement à la navigation sur un long fleuve tranquille.

Avec le Conseil Municipal et avec vous, plus que jamais, tâchons de garder le cap.

Jean-Paul Susini



Olivier Decarsin

Agent général d'Assurances **SwissLife**

22, rue Poterne Brunehaut, BP 43
77260 LA FERTÉ SOUS JOUARRE
Tél. 01 60 22 12 09 - Fax. 01 60 22 12 35 97

olivier.decarsin.ag@swisslife.fr

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
et le samedi de 9h00 à 12h00

Vie, Retraite, Santé, Prévoyance • Auto, Habitation •
Produits Financiers • Particuliers et Professionnels

N° ORIAS : 07007813

Laurent Le Gall

Votre Paysagiste Diplômé d'état
13 Rue de la Mairie
77 660 Changis sur Marne

06 80 16 01 95

lolo.legall@gmail.com



Taille, Tonte, Clôture, Elagage, Création, Entretien ...

Entreprises
Commerçants
Artisans
Associations
Collectivités
Particuliers

Imprimerie du Faubourg

Pour tous vos travaux commerciaux et publicitaires

28, rue du Faubourg
77260 LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Tél. : 01 60 22 01 74 - Fax : 01 60 22 97 50

E-mail : imprim.faubourg@wanadoo.fr - Site Web : www.imprimerie-ferte-sous-jouarre.com

SOMMAIRE

Page 2 :	Le mot du Maire
Page 3 :	Dates à retenir - Etat-Civil À propos des Jeux Inter Villages
Page 4 :	Les finances de Changis
Page 5 :	Pas de feu d'artifice cette année
Page 6 :	SOS Érable en péril Modification du PLU
Page 8 :	Ça s'est passé à Changis
Page 11 :	Où en est l'École ?
Page 12 :	Collecte des déchets
Page 15 :	Associations
Page 19 :	Parking de la gare
Page 20 :	Changis d'hier et d'aujourd'hui
Page 24 :	Fête de l'eau

DATES À RETENIR

Dimanche 1er juillet	: Brocante du foot - terrain de foot d'Ussy
Samedi 7 juillet	: Vacances scolaires d'été
Jeudi 12 juillet	: Début des travaux des Parcs Gare
Samedi 14 juillet	: Fête de l'eau sur le pâtis de Changis
Dimanche 29 juillet	: Thé dansant l'Arlequin - Foyer rural
Dimanche 2 septembre	: Jeux Intervillages à Changis
Lundi 3 septembre	: Rentrée des classes
Samedi 20 octobre	: Vacances de la Toussaint (jsq lun 5/11)
Vendredi 21 décembre	: Marché de l'Avent Concert de Noël
Samedi 22 décembre	: Vacances de Noël (jsq lun 7/1)

LE TRAIT D'UNION

Journal d'information gratuit

Publié par la Commune de Changis sur Marne
Place du Dr Cruchadeau 77660 Changis sur Marne
Imprimé par l'Imprimerie du Faubourg
28 rue du Faubourg 77260 La Ferté sous Jouarre
Directeur de la Publication : Jean-Paul Susini
Responsable éditorial : Grégory Lambert
Rédacteur en Chef : Philippe Mollard
Dépôt légal : 1er novembre 2016
ISSN : 2497-9821
n°28 - Juillet 2018

A PROPOS DES JEUX INTER VILLAGES

Cette année c'est notre village qui reçoit les jeux inter villages. La date du 9 septembre que nous envisagions n'a pu être retenue, compte tenu de divers autres engagements de villages participants. Nous restons donc, comme les années précédentes, sur le premier dimanche de la rentrée, c'est-à-dire le **2 septembre**, contrairement à ce qui avait été annoncé dans le TU précédent.

Merci de noter ce rendez-vous toujours sympathique et de motiver vos enfants pour représenter fièrement leur village !

Françoise Susini

Etat-Civil

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations :

Aux parents de **Soline GUISEME**, née le 19 février 2018

Aux parents de **Léo DIAS**, né le 02 mai 2018

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations :

À Monsieur **Christophe PEUCHET** et Mademoiselle **Tatiana SILVA DE SENA**, mariés le 03 Mars 2018

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal renouvellent leurs condoléances :

À la famille de Madame **Raymonde PRESLIN**, décédée le 13 mars 2018

À la famille de Mr **Gôkhan BAHDIR**, décédé le 25 mars 2018



Ent. LAMOTTE Frédéric
PEINTURE DÉCORATION
REVÊTEMENTS SOLS & MURS
VITRERIE RAVALEMENT

3, rue d'Ussy
77660 Changis-sur-Marne
Tél : 01 64 35 98 14
Fax : 09 70 62 87 04
Port : 06 85 94 39 24
E-mail : frederic-lamotte@wanadoo.fr

Statut 304 399 542 00020

Changis pense vert

Le Trait d'Union est imprimé sur papier PEFC par l'imprimerie du Faubourg à La Ferté sous Jouarre



MAIRIE : Place du Docteur Cruchadeau 77660 CHANGIS sur MARNE

HORAIRES DE RÉCEPTION :

LUNDI et JEUDI de 14h00 à 18h30

MERCREDI et SAMEDI de 9h00 à 12h00

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

tél : 01 64 35 90 74 - e-mail : mairie.changis@wanadoo.fr
<http://www.changis-sur-marne.fr>



LE BUDGET, LES INVESTISSEMENTS, LES IMPOTS

L'exercice rituel consistant à voter un ensemble de résolutions financières pour l'année en cours était au menu du Conseil Municipal du 12 avril 2018.

Ont ainsi été soumis à l'approbation des Conseillers présents ou représentés par pouvoir (13 sur 15 élus) les documents suivants :

Le Compte administratif. C'est le document qui retrace les encaissements et les décaissements de l'année passée (2017).

Pour fonctionner nous avons dépensé 674 737,82€ et encaissé 758 975,96€

Pour investir nous avons dépensé 508 963,52€ et encaissé 1 502 215,37€ ; ce dernier chiffre n'est pas le résultat d'une opération particulièrement juteuse pour la commune mais la prise en compte de l'emprunt de 1 200 000€ destiné à financer la coûteuse restructuration de notre école. Emprunt conclu sur 25 ans au taux fixe de 1,31%.

Ce compte a été approuvé à l'unanimité.

Le Compte de Gestion. C'est le document qui reprend "stricto sensu" les opérations du compte administratif sauf qu'il est établi par la Perceptrice après vérification des écritures que nous lui avons demandé de contrôler sur notre compte à la Banque de France.

Après vérification et rapprochement la Perceptrice établit une analyse financière "fouillée" de nos comptes.

Il y est écrit que "la situation financière de Changis sur Marne est satisfaisante à la clôture de l'exercice 2017".

Aussi ce compte est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat. Il est proposé de reporter sur 2018 les résultats positifs constatés.

Décision approuvée à l'unanimité.

Vote des Taxes. Après un débat riche des interventions successives du Conseil, il est décidé de ne pas augmenter les taux des 3 taxes : Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti. Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a été fixé par la Communauté d'agglomération en infime diminution sur 2017.

Adopté par 11 voix pour et 3 abstentions.

La suppression de la Taxe d'Habitation se fera sur 3 ans. À cet effet le taux communal sera réduit d'1/3 chaque année pour aboutir à un taux zéro concrétisant "in fine" la disparition de cette taxe.

Budget Primitif 2018.

Les dépenses réelles et les recettes réelles de fonctionnement sont prévues à des niveaux proches de celles de 2017 :

Dépenses réelles : 780 487€ Recettes réelles : 760 526€

A cela s'ajoutent les opérations d'ordre qui permettent de comptabiliser en dépense le virement de 432 866,11€ à la section d'investissement, et en recette le résultat reporté de 2017, soit 477 384,25€.

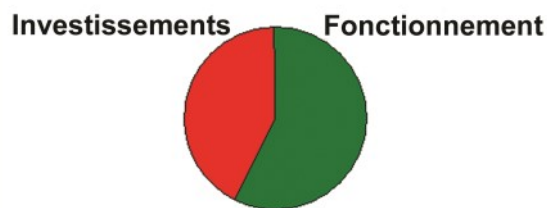
Les dépenses réelles d'investissement prennent en compte les règlements à effectuer pour les travaux de l'école et les autres opérations inscrites au budget ; le tout pour un montant de 2 534 858,79€.

Les recettes réelles d'investissement sont inscrites pour 1 657 997,71€, somme à laquelle s'ajoute le solde d'exécution 2017 de 908 061,08€.

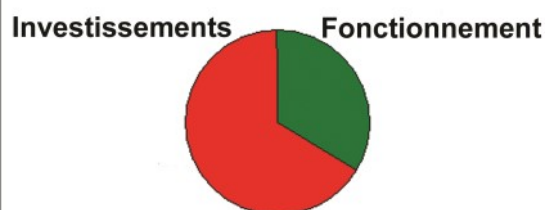
Participent aux dépenses d'investissement pour les inscriptions les plus importantes : le remboursement de nos emprunts (86 212€), le passage aux LEDS pour notre éclairage public (104 000€), les travaux du groupe scolaire (1 800 000€), les frais de Maîtrise d'œuvre pour l'école (66 000€).

Participent aux recettes d'investissement pour les recettes les plus importantes : les subventions (350 000€), le report 2017 (908 061€), le virement de la section de fonctionnement (432 866,11€), les remboursements de TVA de l'État. A cet égard, les remboursements des sommes avancées se faisant tardivement, le budget inclut un emprunt de 400 000€ sur 3 ans avec remboursement "in fine", une fois l'encaissement des remboursements obtenu.

DÉPENSES 2017



RECETTES 2017



Subventions aux associations. Les montants de 2017 ont été reconduits pour l'essentiel. Une dotation de 12 000€ a été attribuée au CCAS.

Ces attributions n'ont pas un caractère automatique ; le Conseil a rappelé que pour se prononcer il avait besoin de connaître la situation financière de la structure ainsi que les grandes lignes de l'utilisation projetée. Une attribution a ainsi été suspendue dans l'attente de ces renseignements.

Jean-Paul Susini
MAIRE DE CHANGIS

PAS DE FEU D'ARTIFICE CETTE ANNÉE

Depuis de nombreuses années le feu d'artifice est coorganisé et cofinancé avec Saint Jean. Par symbole, le pont, véritable trait d'union entre nos deux communes, est choisi comme pas de tir.

Cette année, la réglementation (ta...
Annulation ta...
gnante) a évolué. Elle interdit désormais tout passage de véhicules et de piétons dans un périmètre de 100m autour des installations pendant toute la phase montage avant le feu et jusqu'au démontage complet après le tir. Cette nouvelle disposition impose la fermeture complète (même aux piétons) du pont entre 14h00 et 2h00.

Ce pont étant la seule liaison entre nos deux communes, sa fermeture est impossible sur un tel créneau horaire. Il a donc été décidé, à regret, que dans l'attente de trouver une parade à cette imposition réglementaire, et afin que ce feu d'artifice continue à être tiré, pour cette année 2018 il n'ait pas lieu.

La Municipalité de Changis

Depuis de nombreuses décennies le feu d'artifice commémorant la fête nationale a lieu sur le pont de Marne unissant nos deux villages de Saint-Jean et de Changis.

En 2017 le législateur a considérablement durci la réglementation, repoussant à 100 mètres la distance minimum de sécurité entre le pas de tir et les spectateurs.

Côté Saint Jean, les bords de Marne sont magnifiquement arborés d'arbres de haute tige limitant amplement la vue vers le pont (vous avez été nombreux à nous en faire le reproche) Depuis janvier 2018 ces bords de Marne sont devenus plus sensibles, les inondations ayant gravement et dangereusement déstabilisé les berges. Les violents orages de juin ont encore amplifié le phénomène.

A cela s'ajoute (encore) une toute nouvelle réglementation, la zone de montage devant dorénavant être totalement fermée à la circulation de tout véhicule et piéton pendant toute la durée de l'événement, de la mise en place au nettoyage complet du site (soit de 14h à 2h du matin).

Devant tant d'adversité les deux communes ont décidé d'annuler le feu d'artifice cette année.

Nous réfléchissons et envisageons pour 2019 l'éventualité d'un spectacle pyrotechnique tiré depuis le terrain des 6 arpents de Saint-Jean, l'intégralité des spectateurs se regroupant sur le pâtis de Changis.

La Municipalité de Saint Jean



SOS ÉRABLE EN PÉRIL



AVANT

Lorsque je suis arrivé à Changis en 2012, j'ai remarqué en face de chez moi dans la friche SNCF, un jeune érable qui promettait d'être magnifique. Je l'ai regardé grandir et c'est devenu un beau jeune homme.

Mais nous sommes en 2018 et les travaux de rénovation et d'agrandissement des parkings de la Gare se profilent à l'horizon. Avec les va-et-vient d'engins de chantier et de camions, j'ai eu peur pour lui. J'ai donc appelé notre Premier Adjoint, Jean-Pierre Rogala, à qui rien de ce qui concerne les arbres n'est étranger, pour lui demander si un sauvetage était possible par transplantation.

Aussitôt dit, aussitôt fait : les employés municipaux ont fait preuve de leur savoir-faire habituel et l'érable poursuit sa vie tranquillement vers le pont du chemin de l'Ormois.

Philippe Mollard



APRÈS

Plan local d'urbanisme

MODIFICATION DU PLU

Le 16 septembre 2017, après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de procéder à la révision du Plan Local d'Urbanisme et défini les modalités de concertation qui accompagnent cette révision.

Les principaux objectifs de cette révision sont :

- Adapter le développement des zones d'habitat aux capacités et besoins de la commune
- Préserver le cadre et la qualité de vie des habitants
- Proposer un règlement en cohérence avec les préoccupations actuelles en terme de développement durable
- Préserver la biodiversité, l'environnement et le cadre bâti
- Favoriser le développement économique

Nous vous donnerons plus de précisions dans notre lettre "les élus vous informent", mais des à présent les personnes qui le souhaitent peuvent consulter les documents mis à disposition du public au Secrétariat de la Marie et solliciter Monsieur le Maire ou les Conseillers Municipaux.

Jean-François Bergamini



07 81 01 78 30

irri77mea@irrijardin.fr

irri jardin

MEAUX PISCINE • SPA • ARROSAGE



SAINT JEAN AUTOMOBILES

MECANIQUE ET CARROSSERIE
VENTE DE VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

RN 3 - 77660 SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX

01 64 35 90 01

www.saint-jean-automobiles.fr



Salon de Coiffure Mixte
L'HAIR D'USSY
01 60 09 23 93

11 rue de Changis 77260 Ussy sur Marne



Tendence Clotilde

06.81.38.25.17

Coiffeuse a domicile

A.C.P.M.C. - BOSSET

MÉTALLERIE

3, ruelle de l'Église
77660 CHANGIS-SUR-MARNE



Téléphone : 01.64.35.92.83
Télécopie : 01.64.35.92.86
E-mail : sambosset-acpmc@orange.fr

Vendredi
17h30 à 20h30
Place de la Gare
CHANGIS

Spécialités
Afro
Portugaises



Prestations sur
commande

06 11 01 15 85



- Peinture & Papiers Peints
- Décoration
- Revêtements sols & murs
- Ravalement

Tél. : 01 60 25 61 15

14 rue de la Ducharme

Fax : 09 70 61 10 21

77660 Changis sur Marne

Port : 06.68.55.12.66

SIRET 501 622 807 00011

emj-peinture@orange.fr

Tel : 01.64.35.75.75

Le Beau Rivage

Terrasse bord de marne

beaurivage77@wanadoo.fr | 72 rue pasteur

www.le-beaurivage.com | 77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux



LE LOTO FAIT ENCORE SALLE COMBLE !



L'Association Changis Animations, le comité des fêtes changissois, organisait la deuxième édition de son loto, le samedi 14 avril, au Foyer Rural. Plus de 160 participants étaient présents : les passionnés, habitués à ces manifestations dans les communes alentour, mais aussi quelques néophytes, curieux de découvrir cette pratique ludique si répandue, mais très vite mis au parfum dès les premières parties lancées !

Ce jeu, au succès incontestable a été importé d'Italie par les officiers des campagnes de François Ier. Le terme "lotto" en italien renvoie à l'idée de "lot" mais aussi à celle de "destin". Raisonnablement, c'est bien le pur hasard qui détermine les chances de gagner, mais à voir l'enthousiasme ou la passion que mettent certains joueurs à trouver sur les cartons leur numéro fétiche ou la combinaison de nombres ren-

voyant à leur histoire personnelle, on peut penser que chacun mêle, à l'espoir de gagner, un petit bout de lui-même.

Après la lecture du règlement, les jeux ont été lancés. Dans un silence religieux, chacun s'est affairé à placer d'abord sur une ligne puis deux, les petits éléments de marquage sur les nombres tirés avant de procéder de même pour l'ensemble du carton. Avant l'entracte, les joueurs se sont vu proposer une "partie corse", nouveauté par rapport à l'année dernière, consistant, en position debout, à s'asseoir au fur et à mesure que le nombre tiré se trouve sur l'une des lignes choisie au préalable. Le dernier ou la dernière à rester debout se voit attribuer le lot désigné. Il s'agissait en l'occurrence d'un bon pour un baptême de l'air en planeur, offert par l'AACM. Devant l'enthousiasme ludique de cette variante, le Président de l'Association, Monsieur Jacques Carrier, a réitéré l'opération, en fin de soirée, mettant en jeu cette fois, un bon pour une séance chez une photographe professionnelle de la commune, Lisa Williamson.

De nombreux lots composaient la première puis la deuxième quine ou le carton plein de chacune des parties. Des bons chez des commerçants, des artisans, des restaurateurs, des sportifs, des artistes ont ainsi été gagnés, tout comme des lots prestigieux parmi lesquels une imprimante, une tablette, un vélo, un taille-haies, un four multi-fonctions, un Kärcher...

La soirée fut, aux dires de nombreux participants, un véritable succès - surtout pour les gagnants - et la promesse d'un rendez-vous l'année prochaine, à la même période, au même endroit. Il faut néanmoins souligner que la réussite d'une telle manifestation ludique et récréative pour les habitants de Changis et des communes environnantes ne serait possible sans la générosité de toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur contribution au niveau des lots proposés au cours de la soirée. Je profite donc de cet article pour les remercier à nouveau :

Chez les restaurateurs :

Le Beau Rivage à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux ; Le Cadran Solaire à Varreddes ; Le Café de la Marne à Ussy-sur-Marne ; Le Château Marysien à Mary-sur-Marne ; Le Quai des Brumes à Mary-sur-Marne ; Le Mouflon d'Or à Trilport.

Chez les commerçants :

La boucherie Le Bœuf Tricolore à Nanteuil-les-Meaux ; La boucherie des Gourmets à la Ferté-sous-Jouarre ; La boucherie Harlé à Sammeron ; La Ferme de Signets à Sammeron ; Les 3 Givrées à May-en-Multien ; Carrefour Market à Trilport ; Intermarché et Mr. Bricolage à Sept-Sorts ; La Société Argos à Ussy-sur-Marne ; La pharmacie de Saint-Jean-les Deux Jumeaux ; Le Salon de coiffure l'Hair d'Ussy ; La Maison des Fleurs à la Ferté-sous-Jouarre ; Xéna Création à Meaux ; L'enseigne Pyrex.

Pour les loisirs :

Isomarine - Clémence Magnier ; La Compagnie "Théâtre Changis sur Scène" - Georges Leroy ; L'Ecurie du Rubis à Sammeron ; Le Zoo du Bois d'Attilly à Férolles-Attilly ; Le Parc animalier Edentara à Isles-les-Meldeuses ; Le Parc des Félines à Lumigny-Nesles-Ormeaux ; Le Club de Plongée sous-marine de La Ferté-sous-Jouarre - Marie-Hélène Goullieux ; La photographe à Changis sur Marne - Lisa Williamson ; L'AACM : l'Association Aéronautique Coulommiers-Meaux - Jean-Luc Girard.

Nathalie Clément



CHANGIS PROPRE

Samedi 26 mai le rendez-vous était fixé à 9h00 autour d'un petit déjeuner collectif pour le briefing de la mission et l'attribution de son paquetage pour la nécessaire opération "Changis Propre". C'est la deuxième année que la municipalité organise une matinée citoyenne de ramassage des déchets dans la zone naturelle avec le soutien de La Cemex, des Amis de la Nature et de L'Aven du Grand Voyeux. Pendant que certains **égoïstes** jettent leurs déchets ou abandonnent en pleine nature ce qui les encombre, d'autres, **altruistes** et bénévoles,, à vrai dire peu nombreux, se sont présentés ce samedi matin pour cette noble cause. Ils ont écumé les chemins, les abords des étangs et les fossés et ont collecté une remorque entière de détritus de toutes sortes. A l'issue, un apéritif a été offert par la Municipalité afin de clôturer cette belle matinée de convivialité.

La nature vous dit MERCI.

Grégory Lambert

*Depuis plusieurs années la municipalité s'efforce de tout mettre en œuvre pour préserver la zone naturelle des anciennes carrières. Une étude a été lancée par la région afin d'identifier en Seine et Marne les territoires susceptibles d'accueillir les déblais du grand Paris, **la vigilance est donc de mise.***

Sans que cette zone devienne un sanctuaire, la préserver est une nécessité et ce bien au-delà des idéologies écologistes, il en va du bon sens commun . Même si son importance n'est plus à prouver, voici quelques bonnes raisons :



Déchets partout : pas malin !

Grégory Lambert



Un commando de choc !

*Comme **zone d'expansion des crues** comme nous l'a été rappelé cet hiver, lors de la crue de la Marne, toute cette partie du village a servi de zone d'expansion et en bonne zone humide, elle a joué son rôle de régulation en retenant une grande quantité d'eau durant de nombreuses semaines après le retour à la normale puis en relâchant lentement cet excès hydrologique.*

*Comme **zone de biodiversité**, où la faune et la flore peuvent s'épanouir grâce à un impact humain minimum.*

*Comme **zone de promenade** pédestre, cycliste et équestre, les barrières mises en place dernièrement limitent à son minimum, le nombre de véhicules motorisés.*

Il existe des règles simples, de bon sens commun, à respecter afin de bien vivre ensemble. Redevenons des citoyens responsables.

PHOTO INATTENDUE

Dans la zone naturelle, certains se débarrassent même de leur tortue, devenue trop encombrante.

Cette rencontre inattendue a eu lieu samedi 26 mai, lors de l'opération Changis propre.



Ca s'est passé à Changis

CONCERT DU 1^{ER} PRINTEMPS MUSICAL

CHANGIS-SUR-MARNE
COMMUNE DE
ICI
CHANGIS SUR MARNE

Vendredi
4 mai 2018

Réservation au
01 64 35 90 74
Entrée 7 €
Gratuit pour les
moins de 12 ans

MOUNKILA
La sensibilité de la Soul, l'énergie du Reggae

EN CONCERT
20H30
FOYER RURAL
Place du Dr Cruchadeau
AVM 77
Sortir
en Pays fertiles
Printemps
MUSICAL
1ère Edition

Réalisation www.river-village.fr

Cette année marque une nouvelle collaboration festive entre les communes de Changis, St Jean, Sammeron et Ussy. En effet, l'idée de créer un printemps musical a germé. Ça a été l'occasion de produire le concert de lancement de Ferté Jazz à St Jean les Deux Jumeaux, de créer une scène ouverte aux groupes amateurs locaux à Sammeron, d'accueillir les chœurs de Paris à Ussy et, pour Changis, de faire découvrir un groupe semi-professionnel local, le tout grâce à une solidarité financière et organisationnelle des quatre communes.

Pour Changis, ce concert a eu lieu le Vendredi 4 mai dans le foyer rural. Nous avons eu la joie d'écouter un groupe de musique "Hybride" nommé MOUNKILA. Au confluent de nombreux styles, MOUNKILA défend une musique sensible et solaire résultant du vécu et des influences de chacun de ses membres. Mêlant la sensibilité de la Soul à l'énergie du Reggae associé à de la Funk, du Jazz, voire du hip-hop pour certains morceaux, MOUNKILA a su toucher un public malheureusement trop peu nombreux ce soir-là, mais très varié, et ce grâce à ses mélodies douces, ses rythmiques vitaminées et ses textes authentiques. Ce groupe a comme philosophie le partage, et ce vendredi à Changis, puisant son énergie dans l'intensité du live et dans l'interaction qui en résulte, MOUNKILA a une nouvelle fois justifié la notoriété qu'il s'est construite en multipliant les scènes à Paris et en province, restant toujours au plus près de son public. Pour eux la musique n'a de sens que si elle est partagée, d'ailleurs il est bon de savoir qu'en créole

MOUN-KI-LA veut dire : les gens qui sont là.

Pour ceux qui regrettent de ne pas avoir assisté au concert, ils peuvent les écouter sur toutes les plateformes musicales en ligne.

Grégory Lambert

Café de la Gare
BAR - TABAC - PRESSE
du Lundi au Vendredi
de 6h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00
le Samedi
de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00
Changis sur Marne

BOUTIQUE

horaires d'ouverture
9h-12h30 / 14h-19h30
Fermeture :
Samedi matin et Dimanche



Must Informatique
ST JEAN LES DEUX
JUMEAUX
26 Rue pasteur - D603
01 64 35 75 85 -
must@must.fr
Depuis 1994

PARTICULIERS ET ENTREPRISES
VENTES TOUT MATERIEL INFORMATIQUE REPARATION TOUTE MARQUE
PIECES DETACHEES - PERIPHERIQUES - CONSOMMABLES LOGICIELS
SERVEURS HP - RESEAUX - AUDIT



Où en est l'école ?

Malgré les multiples obstacles rencontrés, et après une certaine lenteur imposée par une réglementation toujours plus contraignante, aujourd'hui le projet avance vite.

Les marchés d'exécution des travaux ont été notifiés aux entreprises retenues pour chacun des 20 lots et nous sommes heureux que nombre de ces lots ait été attribué (selon les règles du code des marchés publics) à des entreprises locales. Voici quelques exemples : **Maçonnerie** : entreprise LUCAS d'Ussy sur Marne ; **Cloisons et faux plafonds** : entreprise LES PLATRES MODERNES JOBIN de Sammeron ; **Chauffage-ventilation-plomberie-sanitaires** : entreprise COUTELIN de Varreddes ; **Électricité** : entreprise LEBATARD de Coulommiers. Pour les autres lots nous trouvons aussi des entreprises localisées très proches de Changis, venant de Mitry-Mory, de Villiers St Denis ou encore de Montévrain.

Le vendredi 1er juin a eu lieu la réunion dite "00", ayant pour objectif une rencontre et une mise au point entre tous les acteurs de la restructuration de notre école. La fin de l'année scolaire étant le vendredi 6 juillet, il fut décidé un lancement concret du chantier le lundi 16 juillet. Ce seront désamiantage et démolition qui "ouvriront le bal".

En parallèle du chantier, pour l'année scolaire 2018/19, la démolition des deux bâtiments nécessite un jeu de chaises musicales pour le transfert de deux classes, de la salle de repos et de la garderie périscolaire. Après concertation avec les enseignants et des représentants des parents d'élèves, la classe élémentaire sera transférée dans l'actuelle garderie à l'étage du foyer rural, la garderie se fera dans la maison de l'Age d'Or/ bibliothèque située sur la place. La classe maternelle, quant à elle, nécessite la location d'un bâtiment modulaire intégrant une salle de propreté avec des sanitaires adaptés aux plus jeunes enfants ainsi qu'aux plus grands. Cette classe modulaire sera installée dans la cour de l'école. Enfin, pour la salle de repos, la porte communicante entre l'école et la Mairie sera rouverte afin de mutualiser la salle du Conseil Municipal.

Nous sommes tous conscients des désagréments qu'entraînera le chantier couvrant (au minimum... restons prudents...) l'année scolaire à venir, mais en tout état de cause notre première préoccupation restera la sécurité des enfants et leur installation dans des locaux adaptés et dignes de la noble destination qu'est l'enseignement. Gardons aussi à l'esprit que la durée de cet inconfort paraîtra minime par rapport à la durée d'utilisation de la future école.

Grégory Lambert



Collecte des déchets

Le SMICTOM de Coulommiers, dont dépend Changis, nous a envoyé un document résumant les dates et actions de collecte des déchets pour 2018. Ce document, bien que visuellement attractif, comporte toutefois certains passages clairs comme de l'eau de boudin. Le Trait d'Union a donc décrypté pour vous ce papyrus et vous en livre un résumé.

Collecte des ordures ménagères (bacs gris) : tous les mardis matin.

Collecte des déchets verts (bacs verts) : Tous les lundis matin d'avril à octobre. Le couvercle doit être fermé. Pas de branches de plus de 80 cm de long et 5 cm de diamètre. UN bac par foyer uniquement ! Vrac, sacs, et fagots à côté du bac interdits.

Collecte des recyclables (bacs jaunes) : Tous les vendredis matin des semaines paires. Comme tout le monde n'a pas un calendrier indiquant le numéro des semaines, voyez le tableau ci-contre.

Encombrants : 3 juillet et 9 octobre
1m³ maximum par foyer



DÉCHETS ACCEPTÉS À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les petits meubles démontés – les vélos - les poussettes - les canapés - les planches de bois - les petits objets de loisirs (maison pour enfant démontée, marchande pour enfant, petite balançoire, trotteur, etc.) - étagères - table de chevet - salon de jardin - chaises - fauteuil,...

DÉCHETS INTERDITS À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les sacs d'ordures ménagères - vêtements - jouets - polystyrène - les cartons, les pneus - les pots de peinture ou produits chimiques - sanitaires - tuyaux PVC - portes fenêtres - vitres - parpaings - bidons d'essence de pétrole - bâches en plastique - gravats - terre - palettes non démontées - végétaux - Placoplatre - ferraille - pièces de voitures - carrelage - télévision - machine à laver - tuiles - évier - toilettes - ballon d'eau chaude, D3E (déchets électriques et électroniques).

TOUS CES DÉCHETS PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE

Semaine	Vendredi	mois
2	12	janvier
4	26	
6	9	février
8	23	
10	9	mars
12	23	
14	6	avril
16	20	
18	4	mai
20	18	
22	1	juin
24	15	
26	29	
28	13	juillet
30	27	
32	10	août
34	24	
36	7	septembre
38	21	
40	5	octobre
42	19	
44	2	novembre
46	16	
48	30	
50	14	décembre
52	28	

ATTENTION : COURS COMMUNES - IMPASSE - IMMEUBLE !

POUR LES IMPASSES, COURS COMMUNES ET IMMEUBLE : MERCI DE PRÉSENTER AUTANT DE TAS QU'IL Y A DE MAISONS. EXEMPLE : 4 MAISONS DANS LA COUR COMMUNE = 4 TAS DE 1m³ ;
SI L'ESPACE EST LIMITÉ, MERCI DE VOUS FAIRE RECENSER AUPRÈS DU SMICTOM AU 01 64 20 52 22.

Consignes générales :

Sortez vos bacs la veille au soir et la veille au soir seulement.
Veillez à ce qu'ils n'entravent pas la circulation des véhicules et des piétons.
Rien ne doit dépasser du bac.
Les nouveaux bacs comprendront une puce électronique, les bacs sans puce ne seront pas collectés.

ATTENTION !

JOURS FÉRIÉS = COLLECTE DÉPLACÉE

La collecte du 25 décembre est décalée au 27 décembre 2018.

La collecte du 1er janvier 2019 est décalée au 3 janvier 2019.



SMICTOM de Coulommiers

24/26 rue des Margats
77120 COULOMMIERS
01 64 20 52 22 - www.smictom.fr





Calendrier du ramassage des déchets

 Bac gris (ordures ménagères)

 Bac jaune (recyclable)

 Bac vert (déchets verts)

 Encombrants (pas + d'1m3)

3 juillet - 9 octobre

SMICTOM DE COULOMMIERS
24/26 rue des Margats
77120 COULOMMIERS
01 64 20 52 22 - www.smictom.fr

Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	V		1	D		1	M		1	S		1	L		1	J		1	S	
2	S		2	L		2	J		2	D		2	M		2	V		2	D	
3	D		3	M		3	V		3	L		3	M		3	S		3	L	
4	L		4	M		4	S		4	M		4	J		4	D		4	M	
5	M		5	J		5	D		5	M		5	V		5	L		5	M	
6	M		6	V		6	L		6	J		6	S		6	M		6	J	
7	J		7	S		7	M		7	V		7	D		7	M		7	V	
8	V		8	D		8	M		8	S		8	L		8	J		8	S	
9	S		9	L		9	J		9	D		9	M		9	V		9	D	
10	D		10	M		10	V		10	L		10	M		10	S		10	L	
11	L		11	M		11	S		11	M		11	J		11	D		11	M	
12	M		12	J		12	D		12	M		12	V		12	L		12	M	
13	M		13	V		13	L		13	J		13	S		13	M		13	J	
14	J		14	S		14	M		14	V		14	D		14	M		14	V	
15	V		15	D		15	M		15	S		15	L		15	J		15	S	
16	S		16	L		16	J		16	D		16	M		16	V		16	D	
17	D		17	M		17	V		17	L		17	M		17	S		17	L	
18	L		18	M		18	S		18	M		18	J		18	D		18	M	
19	M		19	J		19	D		19	M		19	V		19	L		19	M	
20	M		20	V		20	L		20	J		20	S		20	M		20	J	
21	J		21	S		21	M		21	V		21	D		21	M		21	V	
22	V		22	D		22	M		22	S		22	L		22	J		22	S	
23	S		23	L		23	J		23	D		23	M		23	V		23	D	
24	D		24	M		24	V		24	L		24	M		24	S		24	L	
25	L		25	M		25	S		25	M		25	J		25	D		25	M	
26	M		26	J		26	D		26	M		26	V		26	L		26	M	
27	M		27	V		27	L		27	J		27	S		27	M		27	J	
28	J		28	S		28	M		28	V		28	D		28	M		28	V	
29	V		29	D		29	M		29	S		29	L		29	J		29	S	
30	S		30	L		30	J		30	D		30	M		30	V		30	D	
			31	M		31	V					31	M					31	L	

AUDIO 2000

Dominique LATRE
Audioprothésiste

Le spécialiste de l'audition et de la vue

BILAN ET ESSAI GRATUITS *N'hésitez pas à vous renseigner !*

12, place de l'Hôtel de Ville
77260 **LA FERTE-SOUS-JOUARRE**
01.60.22.03.00

LUCAS

BATIMENT
neuf et rénovation depuis 1965

11, Chemin de Laval
77260 **USSY-SUR-MARNE**

Tél. : 01 60 22 13 08 - Fax : 01 60 22 70 87

Patrick Ancel
06 09 11 61 23
Plomberie - électricité

Siren : 482 009 032 31 RUE MARCEL NEYRAT
TVA intra : 93 482 009 032 77660 CHANGIS SUR MARNE

Mail : ancel.abchauffeeau@gmail.com

DEFIM diagnostic immobilier

Olivier Belluteau
CENTRE DEFIM DE MEAUX

4 cours Raoult
B.P. 70061
77103 Meaux Cedex

Tél. : 01 60 25 73 56
Mobile : 06 48 60 46 95

meaux@defim.pro
defim.pro/meaux

[@defimDiag](https://twitter.com/defimDiag)

Supérette de Saint Jean
ouverte 7 jours sur 7
8h30 à 13h
15h30 à 20h

VOTRE COMMERCE DE PROXIMITÉ

ELECTRICITE GLE
ALARME AUTOMATISME DE PORTAILS
TOUTE RENOVATION INTERIEURE
MAINTENANCE DEPANNAGE

Damien Harlé
06 83 51 44 01
harle.damiens@orange.fr

PRO & Cie
Ets JACQUES MENAGER
Vente et service après-vente,
télé LCD, plasma, machine à laver,
petit électroménager et art de la table
01.60.32.28.20

Centre-ville
35, rue des Pelletiers
77260 LA FERTÉ-S/S-JOUARRE

Parking à proximité

Du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Ouvert le dimanche matin.

ITHERM

contact@ataritherm.fr **Réalisation et maintenance de chaufferies industrielles**
www.ataritherm.fr **Négoce de robinetterie industrielle**

Associations

SAINT JEAN TENNIS DE TABLE

Nous entamons la fin de saison avec une dernière compétition pour les 2 équipes mixtes. C'est la 1^{ère} année que nous participons à cette épreuve, l'échange est présent, les passionnés impliqués, et c'est avec plaisir que nous recommencerons !

Pour les 3 autres équipes engagées en championnat de France : 2 se maintiennent en division 2 et la division 1 descend en division 2.

L'équipe des jeunes - moins de 18 ans - arrive dernière de poule, avec de très bonnes performances tout de même !

Nous poursuivons nos entraînements et nous aurons le plaisir de travailler encore avec Ludovic Tinot, entraîneur depuis septembre 2015.

Nos entraînements dirigés se déroulent :

Pour les jeunes : les mardis 18h30 – 20h00,

Pour les adultes : les mardis 20h30 -21h30.

Nos entraînements libres, sur réservations :

mercredi et vendredi à partir de 20h00,

dimanche entre 10h00 et 12h00.

Renseignements et inscriptions :

Pascal Frey 06 89 95 86 16

Jean-Luc Girard 06 75 18 42 73

UN CHAMPION CHANGISSOIS

Notre ami Michel Bruel, grand coureur devant l'éternel, a bouclé le 12 avril dernier son 18^{ème} Marathon de Paris : 42.195km en 5h41'37".

Prochain objectif : les 100km de Millau, le 29 septembre.

Bravo l'artiste !

TENNIS CLUB

Le Tennis Club de St Jean - Changis continue plus que jamais à jouer son rôle sportif, éducatif et social sur le territoire. Fort de ses 180 adhérents, il continue à proposer à ses membres du sport pour tous et des événements conviviaux sur le terrain et en dehors. Dernier événement en date : le séjour tennistique à l'étranger organisé chaque saison par l'association qui a regroupé 22 personnes cette année en Grèce, dans un formidable complexe hôtelier situé à Marathon (photo). Au programme : préparation physique, séances collectives de tennis, découverte des richesses culturelles du pays et détente pour tous. Un séjour ressourçant, festif et fédérateur.

Le club formateur poursuit également l'apprentissage des plus jeunes comme des plus grands à travers ses formules d'enseignement pour tous : mini tennis, école de tennis, centre d'entraînement, cours collectifs adultes et sa formule d'adhésion loisir. Une offre baby tennis qui accueillera les enfants de 3 ans à 5 ans sera également lancée pour la rentrée prochaine. Le club propose également, tout au long du mois de juillet, des stages tennis et multisports à la semaine, ouverts à tous, en journée complète ou en demi journée, ce qui permettra à vos enfants de passer des vacances sportives près de chez eux.

Venez nous rejoindre en visitant notre site internet www.saintjeantc.fr.

Les dates de nos prochains événements :

Tournoi interne homologué jeunes et adultes :

du 1er juin au 23 septembre 2018

Challenge adultes : vendredi 29 juin 2018

Fête de l'école de tennis : samedi 30 juin 2018

Stage jeunes tennis et multisports : tout au long

du mois de juillet (renseignements

06.61.98.17.31)

Réinscription et portes ouvertes nouvelle saison :

à Changis tous les samedis de septembre.

Alexandre Velly



LES AMIS DE LA NATURE - CHANGIS & ST JEAN

Clémentine n'entend plus les oiseaux

Je n'entends plus les oiseaux.

Ils sont partis.

Pourquoi ils sont partis les oiseaux ?

Parce qu'ils étaient trop malheureux ici.

Pourquoi ils étaient malheureux les oiseaux ?

Ils n'avaient plus rien à manger.

Mais où sont les oiseaux ? Je veux voir les oiseaux. Je veux entendre les oiseaux.

Je te l'ai dit, il n'y a plus d'oiseaux. Ils sont partis dans un pays où ils peuvent vivre en paix.

Ici, il y a trop de chasseurs, il y a trop de poisons dans les champs. Les oiseaux ne peuvent plus vivre ici.

Au secours, il n'y a plus d'oiseaux. S'il n'y a plus d'oiseaux, je vais mourir.

Non, écoute, je vais te faire l'oiseau : cui, cui, cui, cui (il siffle).

Non, tu n'es pas un oiseau, tu n'as même pas de plumes.

Ecoute, on peut peut-être faire revenir les oiseaux.

Comment, on peut faire revenir les oiseaux ? Vite, vite, dis-le moi.

Est-ce que tu as un jardin ?

Oui, j'ai un grand jardin, tout couvert de gazon.

Bon, alors il faut faire un jardin d'oiseaux.

Comment on fait un jardin d'oiseaux ?

C'est un jardin où il y a toutes sortes de plantes, des arbres et des arbustes pour accueillir les oiseaux.

Ah oui, mais mon papa ne veut pas d'arbres parce que ça l'empêche de tondre le gazon et ma maman dit que ça fait des feuilles qu'il faut ramasser à l'automne.

Sans arbre, on ne pourra pas faire revenir les oiseaux.

Si, on va acheter des œufs d'oiseau et on va les planter dans le jardin d'oiseaux.

Non, je viens de te le dire, il faut des arbres pour que les oiseaux fassent leurs nids. Et puis, il faut des insectes, des graines et des fruits pour nourrir les oiseaux.

Je vais demander à mon papa de planter des arbres mais en attendant, j'ai une idée.

J'espère qu'elle est bonne ton idée parce qu'il faut des années pour faire de beaux arbres.

Je crois qu'elle est bonne. C'est de faire un jardin d'oiseaux dans le jardin de ma grand-mère parce qu'il y a plein d'arbres, plein de buissons, plein de hautes herbes. Il y a même des ronces.

Tu as de la chance d'avoir une grand-mère qui a un paradis en friche.

C'est quoi en friche.

C'est un jardin où on ne tond pas l'herbe. On ne taille pas les arbres. On laisse la nature reprendre le dessus.

Ah oui, c'est tout à fait le jardin de ma grand-mère. Il y a même des orties et des chardons dans les framboisiers.

Es-tu sûre, qu'il n'y a plus d'oiseaux dans le jardin de ta grand-mère ?

Je crois que cette année, elle m'a dit : "Il n'y a plus d'oiseaux, plus de rouges-gorges, plus de merles". Elle a dit que c'était à cause des chats.

Ah les chats ! C'est un fléau pour la vie sauvage, ça tue tout ce qui bouge : les oiseaux, les lézards, les grenouilles, les orvets, les insectes... enfin tout. Il faut que tu dises à ta grand-mère qu'elle apprenne à ses chats à ne plus tuer les oiseaux.

Tu crois que c'est possible ?

Oui, je connais une dame qui a réussi.

Bon, courons chez ma grand-mère pour lui parler de ses chats.

Oui, et puis nous installerons des nichoirs et des mangeoires.

Tu crois que si on fait tout ça, ils reviendront les oiseaux ?



Associations

Oui, crois-moi, ils reviendront chez ta grand-mère... Mais il faudra que tous ceux qui ont des jardins fassent comme ta grand-mère.

Comment faire pour qu'ils comprennent ?

Je ne sais pas.

Si on demandait à notre professeur ?

Oui, pourquoi pas.

Allez viens vite chez ma grand-mère, nous allons commencer tout de suite.

Georges Le Roy

PRÉSIDENT D'HONNEUR

CHANGIS SUR SCENE

J'ai le plaisir de vous informer de notre prochain spectacle :

"Les coups tordus"
de Pierre Sauvill.

Un ministre corrompu, un député magouilleur, un dossier compromettant qui passe de mains en mains, trois femmes honnêtes sur lesquelles s'abat une effrayante série d'entourloupes... Tout cela donne une pièce désopilante qui pose enfin la vraie question : Un homme politique est-il un être humain ?

Et en levée de rideau, deux comédiennes dans **"Un gros chagrin"** de *Georges Courteline*.

Représentations prévues :

Les samedis : 3 - 10 - 17 - 24 novembre à 20h45

Les dimanches : 4 - 11 - 18 novembre à 15 h

Georges Le Roy



La troupe s'est enrichie de deux nouvelles comédiennes : Maria et Virginie et d'un comédien : Jean-François. Vous pourrez les applaudir en novembre prochain.

Chats alors !

Vous avez un chat ? Vous avez un ordinateur ?
Attention ! Un accident est si vite arrivé...



TAXI JEAN-CLAUDE
CHANGIS-SUR-MARNE
06 07 99 47 58
7 JOURS SUR 7
Conventionné
toutes
distances

V V
Restaurant Bar Lounge Pizzeria
Mail : restaurant.vv@yahoo.com 2 Rue des pelletiers
Tél : 01 60 61 04 04 77260 la ferte sous jouarre

ASSOCIATION L'ARLEQUIN

Randonnée

Ce mardi 1^{er} mai, L'ARLEQUIN donnait rendez-vous au foyer rural pour sa 1^{ère} randonnée de l'année et, heureusement pour nous, le soleil y était également.

Après un café offert par l'association, nous prîmes la direction de la gare de Trilport pour le départ de notre circuit de 13km.

Le parcours très agréable en bord de Marne s'est transformé, à un moment, en parcours d'obstacles dû à des arbres tombés en travers du sentier, mais rien ne pouvait nous arrêter !

Arrivés à Germigny, petite pause bien méritée pour permettre aux uns et aux autres de se désaltérer et grignoter un morceau.

Continuation du parcours par le bois de Mairesse où, ayant emprunté la mauvaise allée, le parcours a été rallongé de quelques kilomètres. Mais, malgré ce petit désagrément, tout le monde est arrivé à bon port !

Pour remercier et requinquer la fine équipe, un apéritif de l'amitié fut offert à notre retour à Changis.

Encore un grand merci à tous les participants que nous espérons retrouver lors d'une prochaine sortie.

Marylène Jouan



Assemblée générale

Le 8 janvier se tenait l'assemblée générale de L'ARLEQUIN afin d'élire le nouveau bureau et de dévoiler le programme 2018.

Le nouveau bureau se compose ainsi: *Président* Marcel Ferrier, *Trésorière* Jocelyne Lusckow, *Secrétaire* Marylene Jouan, *Secrétaire adjointe* Nelly Couchouron

Le programme, quant à lui, se présente ainsi :

- 28 juillet : soirée barbecue
- 29 juillet : thé dansant
- 26 août : 3^{ème} concours de boules
- 22 septembre : soirée couscous
- 31 décembre : réveillon de la St Sylvestre

D'autres randos vous seront proposées selon la météo (vous en serez informés par flyers ou sur notre blog : <http://Arlequin-Changis.simplesite.com>)

Soirée jeux

Le 3 mars au soir L'ARLEQUIN organisait sa première soirée jeux de société. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître, même si le foyer rural n'était pas plein !

Les participants essayèrent différents jeux, les uns apprenant aux autres. De l'avis de tous, un beau moment de convivialité et de partage

Marcel Ferrier



Parking de la Gare

LES TRAVAUX APPROCHENT

La gare de Changis va faire l'objet de travaux, dont l'objectif est d'offrir un plus grand nombre de places de stationnement aux abords de la gare, et de réaménager l'accès piéton et cyclable pour une meilleure accessibilité et davantage de confort.

Pour ce faire, SNCF Mobilités va réaliser, avec le concours financier d'Île-de-France Mobilités à hauteur de 70%, un parc relais d'une capacité totale de 200 places. Il sera réparti en deux espaces de stationnement, de part et d'autre des voies ferrées. Les travaux se dérouleront en 3 phases :

Phase 1 : le parc relais sud va être réhabilité et optimisé. Les travaux se feront sur l'été 2018 pour une réouverture à la rentrée.

Phase 2 : le parc relais nord sera réalisé sur l'actuel terrain SNCF non bâti, en extrémité de la rue Marcel Neyrat, entre juillet et fin octobre 2018.

Phase 3 : l'espace devant le bâtiment de la gare sera réaménagé avec la mise en place d'une dépose minute, le prolongement d'une piste cyclable sécurisée et des trottoirs élargis pour plus de confort.

Ce programme de réaménagement est soutenu par Île-de-France Mobilités à hauteur de 70%, et par la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie à hauteur de 30%.

La circulation piétonne et routière sera maintenue pendant toute la durée des travaux et les nuisances limitées par des horaires de chantier adaptés, et l'emploi d'engins de chantier particuliers.

Les parcs relais seront accessibles pour le voyageur via son pass navigo, préalablement chargé de l'abonnement mensuel dédié au stationnement. Les parcs relais seront gérés par EFFIA, qui en assurera l'exploitation (entretien, maintenance et vidéo-surveillance). Des places pour les deux-roues motorisés ainsi que pour les véhicules électriques seront proposées aux futurs usagers.

Sur l'espace "Pôle gare" est également à l'étude la création d'une micro-crèche pouvant accueillir dix jeunes enfants Changissois. Cette crèche pourrait voir le jour pour la rentrée de septembre 2019, si la faisabilité de ce projet est démontrée.

Pour en savoir plus sur les parcs relais portés par Île-de-France Mobilités : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/l-innovation/parcs-relais/>

SNCF MOBILITÉS

Les travaux sont censés commencer le 12 juillet. Pendant leur durée, les places de stationnement au-



tour de la Gare seront moins nombreuses. Mais aucun véhicule ne devra gêner la circulation de gros engins de chantier, de camions, ou la sécurité des voitures et des piétons. Prenez donc vos dispositions pour ne pas être verbalisable pendant cette période.

Philippe Mollard



Changis d'hier et d'aujourd'hui

DES CHEMINS DE CHANGY AUX RUES DE CHANGIS.



traversait, de la gare à la rue de la mairie. Il faudra attendre juillet 1896 pour que soit approuvé par la Commission départementale l'élargissement de ce chemin vicinal qui devenait alors la "rue du chemin de fer". Au niveau du passage à niveau fut édifiée la première construction bordant cette nouvelle voie, la maison Rinchon, vite devenue le "Café Restaurant de la Gare". Peu à peu, des deux côtés de la rue du chemin de fer, appelée désormais "rue de la Gare", on vit se construire de nouvelles habitations, mai-



sons bourgeoises pour la plupart, édifiées par des Changissois, mais aussi par des "Parisiens", attirés par notre village que, désormais, ils pouvaient atteindre en une heure et qui leur offrait un calme bienfaisant, loin de l'agitation et du tumulte de la capitale.

En 1906, il parut indispensable de relier cette nouvelle voie communale à la rue du Moncey. Ce fut d'abord un simple chemin au bord duquel se trouvait un élevage de volailles, d'où son appellation familière aux Changissois de "chemin des poules". Devenu une véritable rue, il prit le nom du Docteur Vinant, maire de Changis de 1904 à 1919, à l'extrémité de laquelle il avait habité. En ce début du 20^{ème} siècle, les ressources engendrées par ces nouvelles habitations améliorèrent le budget communal, ce qui permit l'installation de

l'eau courante, de dix candélabres électriques, ainsi que la construction de notre Bureau de Poste. Avant de poursuivre plus avant le développement des rues de Changis, peut-être est-il utile ici d'en faire l'état et ce, à partir du recensement de 1906. Au vu de ce tableau, on se rend compte que Changis, avec ses 104 maisons et ses 287 habitants, n'était encore qu'un modeste village. Mais, tout au long du 20^{ème} siècle et jusqu'à nos jours, la population ne cessa d'augmenter et les constructions de se multiplier. Dans certaines villes, ce développement entraîna la démolition de nombreux bâtiments anciens, à Paris en particulier, se privant ainsi d'une partie de leur histoire. A Changis par contre, comme dans la plupart des villages, on ne démolit rien : on eut recours à l'achat des terrains disponibles intra-muros et des parcelles agricoles environnantes. Et l'on construisit beaucoup : entre 1906 et 1918, le nombre de maisons passa de 104 à 500 et la population de 287 habitants à 1 300.

Reprenons maintenant notre promenade dans le village. Au passage, on verra le pont sur la Marne. C'est en 1876 que l'on reconnut l'utilité de construire un pont, en accord avec la commune de St

L'année 1848 fut particulièrement importante pour l'avenir de Changis : en effet, la "Société des Chemins de fer de Paris à Strasbourg" y avait prévu un arrêt entre Trilport et La Ferté-sous-Jouarre. Les travaux de construction de cette gare, commencés cette année-là, furent achevés en 1850. Dès lors, les déplacements des Changissois devenaient plus faciles : en quelques minutes, ils étaient à Meaux ou à La Ferté.

Entre la voie ferrée et l'alignement des maisons et fermes de la rue du Moncey, s'étendaient des terres cultivées, des potagers et des prés. Un simple chemin vicinal les



traversait, de la gare à la rue de la mairie. Il faudra attendre juillet 1896 pour que soit approuvé par la Commission départementale l'élargissement de ce chemin vicinal qui devenait alors la "rue du chemin de fer". Au niveau du passage à niveau fut édifiée la première construction bordant cette nouvelle voie, la maison Rinchon, vite devenue le "Café Restaurant de la Gare". Peu à peu, des deux côtés de la rue du chemin de fer, appelée désormais "rue de la Gare", on vit se construire de nouvelles habitations, mai-

sons bourgeoises pour la plupart, édifiées par des Changissois, mais aussi par des "Parisiens", attirés par notre village que, désormais, ils pouvaient atteindre en une heure et qui leur offrait un calme bienfaisant, loin de l'agitation et du tumulte de la capitale.

En 1906, il parut indispensable de relier cette nouvelle voie

communale à la rue du Moncey. Ce fut d'abord un simple chemin au bord duquel se trouvait un élevage de volailles, d'où son appellation familière aux Changissois de "chemin des poules". Devenu une véritable rue, il prit le nom du Docteur Vinant, maire de Changis de 1904 à 1919, à l'extrémité de laquelle il avait habité. En ce début du 20^{ème} siècle, les ressources engendrées par ces nouvelles habitations améliorèrent le budget communal, ce qui permit l'installation de



	Nombre de maisons	Nombre de ménages	Nombre d'habitants
Rue de l'Ormois et rue de la Mairie	64	60	185
Rue du Moncey	24	19	59
Rue de la Gare	16	12	42
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Total	104	91	287
Nombre de commerces et ateliers : 4			



Jean, ce qui fut réalisé en 1880. Détruit en 1914 pour freiner l'offensive allemande, il fut reconstruit en 1920. Dynamité à nouveau en 1940 pour la même raison, un troisième pont fut édifié en 1946. Il fut conçu par le novateur ingénieur Eugène Freyssinet. C'est toujours lui qui nous relie à St Jean.

En parcourant les rues de l'Ormois, de la Mairie, du Moncey, de la Gare et du Dr Vinant, on peut reconnaître les nouvelles habitations de la fin du 20^{ème} siècle et du début du 21^{ème}, facilement identifiables par leurs murs en

briques creuses, enduits de ciment peint de couleurs claires, par leurs toits en ardoise, percés d'une ou deux fenêtres, leurs seuils souvent surélevés par une rampe d'escalier. Leur contraste avec les bâtiments de l'ancien Changis marque les transformations évidentes et nécessaires de la marche du temps...

A cet égard, l'actuelle place de la Mairie en est un bon exemple. Rappelons-nous qu'au début de notre promenade dans le village du 18^{ème} siècle, il ne s'y trouvait que l'église et une modeste maison qui lui était accolée, et devant lesquelles s'étendait le cimetière. En 1860, il fut mis fin aux enterrements à cet endroit : un nouveau cimetière fut établi, en bordure du chemin de la Ducharme, et qui est toujours celui de notre village. Il faudra attendre 1889, pour que soit approuvée par le conseil municipal, la transformation de cet ancien cimetière en place publique. Mais déjà, on avait vu s'élever de nouvelles constructions ; entre autres, l'actuelle maison de "l'Age d'or", et celles, sur la droite, au fond de la place. Le projet d'une école digne de ce nom, envisagé en 1878, avait été réalisé en 1882 et la classe s'y installa. Le conseil municipal, qui se réunissait dans une petite pièce adjacente, prit l'habitude de tenir ses séances, le soir, dans l'école. L'Inspecteur de l'enseignement public, mis au courant,



interdit cette inadmissible pratique. Dans le même style que la première, une nouvelle classe fut alors construite avec, pour la première fois, l'aménagement d'une cour de récréation. Le conseil put se réunir dans la classe primitive, ce qu'il fait encore de nos jours. Quant à l'école, elle est passée d'une classe unique à 5 classes de nos jours. Au cours des années, la place, dénommée successivement "place de l'Eglise", puis "place de la Mairie", devint "place du Dr Cruchadeau", Maire de Changis de 1925 à 1934, décédé à cette date. La plaque commémorative fut apposée en mars 1935. En 1965, le conseil municipal, sur proposition du Maire, Mr Neyrat, confia à la "Société Ouvrière", sise à Melun, la construction d'habitations à loyers modérés et, au cours des années suivantes, cinq bâtiments de réelle qualité furent alors édifiés qui, peu à peu, prirent leur place dans le paysage villageois. Quelques années plus tard, rue Germaine Cartier, on vit naître un agréable ensemble pavillonnaire. De l'autre côté du chemin de la Ducharme, depuis quelques mois, s'en construisit un autre, de part et d'autre d'une nouvelle rue dénommée "rue des frères Pierre", en hommage à leur mort au combat lors de la Guerre de 14-18.





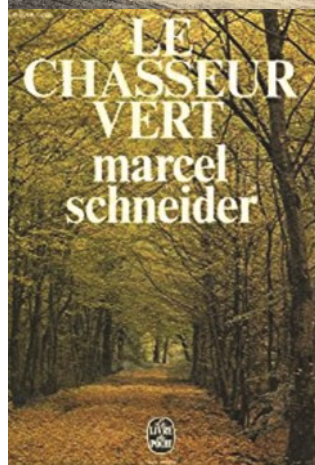
Un nouveau Changis.

Pendant plusieurs siècles, on vit peu à peu se développer le village sur la large bande de terre longeant la Marne, bordée par une colline en partie boisée. Sur cette colline, aucun jardin, aucune maison.

Il faudra attendre les années 1880 pour que soit construit, à la hauteur de la gare, un entrepôt où étaient stockées des barriques de vin devant, en grande partie, être embarquées par le train. Il a de nos jours perdu cette fonction mais, en 2018, il est toujours là...



Maison A. DENGGEANT
Dépôtage des Vins en gare de CHANGIS - S-JEAN (S.-M.)



maison vaste, et qui me paraissait immense, conçue dans le style saugrenu de cette époque et qui me semblait

Je vais ici passer la plume à l'écrivain Marcel Schneider, qui a passé une grande partie de sa vie à Changis et que le village a honoré par l'inauguration d'un rond-point à son nom, en 2009. Dans son roman "Le chasseur vert", paru en 1949, il évoque un événement de la vie de sa grand-mère, ayant un lien direct avec le devenir du village. La scène se situe en 1901 ou 1902, et se déroule pendant le passage du train à Changis :

"Au début du siècle, en allant un jour par chemin de fer à Epernay, ma grand-mère avait jeté son dévolu sur une colline qui dominait la Marne.

- Voilà où je ferai bâtir, dit-elle.

On avait beau lui démontrer que le terrain ne valait rien, qu'il fallait une demi-heure pour atteindre le village, elle n'en démordit pas. D'autres maisons se construiraient, si l'on donnait l'exemple, et le placement s'avèrerait excellent. Comme elle ne voulait pas de voisins immédiats, elle achèterait le plus d'arpents possible.

Bref, elle l'avait décidé. Grand-père acquit tout ce dont les paysans furent trop heureux de se défaire et posséda bientôt une



Photographie G. Brédalet, 20, rue St-Nicolas, Ferté-s.-Jouarre (S.-et-M.)



dépasser en splendeur Versailles. On la baptisa Colline de Chanlieu et elle méritait bien ce nom : il y ventait en toute saison".

Remarque : comme il s'agissait d'un roman, il faut comprendre que l'appellation " Colline de Chanlieu " correspond à "Haut de Changis" et que la "maison vaste" est "la villa Bel Respiro", toujours là en 2018 !

Une grande partie de la colline ayant été achetée par la famille Vuillet, c'est dans la partie basse, proche de la ligne de chemin de fer, que furent construites d'autres maisons, évidemment plus modestes que Bel Respiro ! Avec le temps, les grands-parents Vuillet étant décédés, une grande partie de leurs terrains furent vendues. En 1975, un premier projet de lotissement fut accepté et 16 pavillons furent construits sous l'appellation de Résidence Bellevue. En 1979, un second projet de constructions fut à son tour accepté, "Bellevue II". A ces lotissement s'ajoutèrent nombre de maisons indépendantes.

En 1982, changement de noms : Bellevue I devient rue "Georges Brassens", et Bellevue II, "la Haute Borne". A cette époque, l'appellation "rue de Jaignes" fut remplacée par celle de "rue Marcel Neyrat", maire de Changis de 1947 à 1977, décédé en 1979.

L'emploi du terme "lotissement" suggère, à tort, un groupement d'habitations identiques. De ce fait, il illustrerait ce vers d'une poésie d'Antoine Houdan de La Motte (1672-1731) :

"L'ennui naquit un jour de l'uniformité". Fort heureusement, les résidences des Hauts de Changis échappent à ce morne constat, ce que démontrent ces quelques photographies. Les haies verdoyantes, les jardins, les plantes grimpantes, les arbres de la place Georges Brassens, accentuent encore l'originalité de cet agréable haut de Changis. On peut, par ailleurs, apprécier le calme de ce lieu, dû à la suppression, en 1996, du dangereux passage à niveau, entraînant la construction d'une route de contournement vers Jaignes.

Notre promenade dans les rues de Changis, de 1776 à nos jours étant terminée, nous retournons place du Dr Cruchadeau, en empruntant la rue de la Gare - pardon ! : la "rue du Général de Gaulle". Elle avait été dénommée ainsi en 1990, lors du centenaire de sa naissance.

Là se termine la longue histoire des rues de Changis. Dans quelques années, à coup sûr, il faudra la compléter...

Michel Ducreux



"Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
- Considérant le souhait émis, lors de la dernière séance, de commémorer le centenaire de la naissance du Général de Gaulle, en donnant son nom à une voie communale,
- Après en avoir délibéré,
- A l'unanimité décide que :
- l'actuelle Rue de la Gare s'appellera désormais :
"Rue du Général de Gaulle"
- le présent changement de dénomination sera notifié à toutes les Administrations concernées,
- les propriétaires riverains en seront informés individuellement
- la présente décision entrera en vigueur dès apposition des plaques de rues réglementaires."

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
P. TERRANOIS.



Changis-Saint-Jean Fête de l'eau



PIQUE-NIQUE
BUVETTE
GLACIER ARTISANAL

14 Juillet 2018 à partir de 10h00

GUINGUETTE



ACTIVITÉS GRATUITES

BEACH-TENNIS
CHIENS SAUVETEURS
BAPTÊME DE PLONGÉE
CANOË-KAYAK
PÊCHE À LA TRUITE
CHÂTEAU DE SABLE
PISCINE, ETC...

**Pâtis de
CHANGIS**

irrigJardin
PISCINE • SPA • ARROSAGE

